2025

Message sur l'armée

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS

Message sur l'armée 2025

Dans le message sur l'armée 2025, le Conseil fédéral soumet aux Chambres fédérales des crédits d'engagement à hauteur de 1,697 milliard de francs. Ce montant comprend le programme d'armement 2025 (1,512 milliard) et le programme immobilier du DDPS 2025 (185 millions). Le Conseil fédéral propose en outre aux Chambres fédérales d'adopter un arrêté fédéral sur la mise hors service de l'avion de combat F-5 Tiger.

La situation sécuritaire de l'Europe s'est considérablement dégradée depuis l'attaque de l'Ukraine par la Russie au printemps 2022. Ainsi, l'utilisation de moyens issus de la guerre hybride – en particulier les activités de sabotage et de prise d'influence et les cyberattaques – a crû, y compris contre la Suisse. L'éventualité d'une attaque armée, même si elle reste faible, a aussi augmenté.

Compte tenu de cette évolution, le Conseil fédéral et le Parlement se sont prononcés en faveur du renforcement de la capacité de défense de l'Armée suisse. Les valeurs-cibles pour l'orientation de l'armée à long terme présentées dans le message sur l'armée 2024 se fondent sur un profil de capacités large et équilibré. Pour parvenir à ce profil, il est nécessaire de conserver et de développer les capacités dans plusieurs domaines.

Il existe à l'heure actuelle des lacunes capacitaires, en particulier dans les domaines de la conduite et de la mise en réseau ainsi que du renseignement intégré et des capteurs, mais aussi dans l'effet obtenu contre des cibles au sol et des cibles aériennes ainsi que dans le cyberespace et l'espace électromagnétique. Le programme d'armement 2025 vise à combler une partie de ces lacunes.

Renforcer les capacités du réseau intégré CRCA

Quatre projets d'armement ont pour but d'améliorer la capacité de conduite et la mise en réseau des troupes : Afin de permettre l'utilisation mobile de systèmes et d'applications indispensables à l'engagement aux niveaux tactiques inférieurs, il est prévu de développer l'infrastructure informatique. Afin de pouvoir échanger des données de manière rapide, sûre et standardisée entre les différents domaines spécialisés et niveaux de conduite, il est prévu de créer un réseau numérique intégrant les capteurs, les effecteurs et les décideurs par divers logiciels. Afin de pouvoir vérifier que les systèmes et applications indispensables à l'engagement peuvent interagir, l'armée dispose d'un environnement de test et d'intégration sur la place d'armes de Dübendorf. Celui-ci sera démantelé et recréé sur la place d'armes de Frauenfeld. Afin

de garantir la sécurité du réseau numérique, les données doivent pouvoir être transmises chiffrées, il est prévu de remplacer la multitude de solutions de chiffrement de l'armée par un nombre raisonnable de procédés.

Deux autres projets d'armement permettront d'élargir les capacités dans le domaine du renseignement intégré et des capteurs : Pour compléter l'image de la situation aérienne, il est prévu d'acquérir des radars passifs supplémentaires, plus difficiles à localiser que des radars actifs. Quelques formations disposent de mini-drones pour l'exploration tactique de l'espace proche du sol. L'armée a d'abord acheté ces mini-drones en petite quantité et entend à présent en équiper davantage de formations.

Améliorer l'effet contre les cibles au sol

Afin d'améliorer l'effet contre les cibles au sol, l'armée souhaite acquérir un nouveau système d'artillerie à roues efficace à 50 kilomètres pour remplacer l'obusier blindé M-109, en service depuis plus de 50 ans. Par ailleurs, des travaux de remise en état sont nécessaires sur la flotte de chars Leopard 2 en service, et le char de dépannage 01 requiert des mesures de maintien de la valeur.

Mettre le F-5 Tiger hors service

En parallèle au programme d'armement, le Conseil fédéral réitère sa demande de mise hors service du F-5 Tiger. Le Parlement avait rejeté le projet d'arrêté fédéral y relatif dans le cadre de la procédure du message sur l'armée 2022, mais est revenu sur sa position depuis.

Construire un centre médical et un cantonnement

Le programme immobilier du DDPS 2025 prévoit la construction d'un centre médical régional sur la place d'armes de Monteceneri. À l'avenir, la prise en charge médicale stationnaire des régions italophones se fera sur un seul site et non plus trois. Par ailleurs, il est prévu d'installer un cantonnement modulaire mobile sur la place d'armes de Chamblon afin d'accroître la capacité d'hébergement. De nombreux autres projets immobiliers de moindre envergure doivent également être réalisés, par exemple des travaux d'aménagement ou des mesures de maintien de la valeur sur l'infrastructure existante.

Utilité pour l'économie
Le programme d'armement 2025 donnera probablement lieu à des commandes auprès d'entreprises suisses pour un montant de 604 millions de francs (soit 40% des crédits d'engagement) et à des affaires compensatoires pour un montant de 810 millions de francs (soit 54%). Ainsi, 94% des crédits d'engagement demandés contribueront à générer des commandes supplémentaires auprès d'entreprises suisses.

Conséquences environnementales
Les nouvelles acquisitions de matériel d'armement doivent avoir aussi peu d'incidences que possible sur l'environnement. Le nouveau système d'artillerie à roues génère par exemple bien moins de nuisances que les anciens véhicules blindés à chenilles. Le projet de construction du nouveau CMR sur la place d'armes de Monteceneri prévoit par exemple une installation photovoltaïque d'une superficie totale de 265 m^2. Le centre sera en outre raccordé à un réseau de chauffage à distance planifié.

Une installation photovoltaïque d'une superficie totale de 640 m^2 est également prévue sur le toit du cantonnement modulaire à Chamblon. Une pompe à chaleur à air, qui utilisera notamment l'énergie renouvelable produite par l'installation photovoltaïque, y sera installée pour le chauffage. Au total, les deux installations photovoltaïques produiront 206 MWh par an, ce qui correspond à la consommation de 52 ménages.

Questions et réponses
Message sur l'armée 2025

Visuels
Groupe thématique Message sur l'armée 2025

Programme d'armement 2025 **8**

Infrastructure informatique de la troupe (tranche 1) 9

Services numériques transversaux (tranche 1) 10

Environnement de test et d'intégration pour les TIC indispensables à l'engagement 11

Solutions de cryptage 12

Radar passif pour la surveillance de l'espace aérien 13

Mini-drones (acquisition complémentaire) 14

Appui de feu indirect à moyenne distance 15

Remise en état du char 87 Leopard WE 16

Maintien de la valeur des chars de dépannage 01 17

Mise hors service des avions de combat F-5 Tiger **18**

Programme immobilier du DDPS 2025 **19**

Construction d'un nouveau centre médical régional Place d'armes de Monteceneri 20

Construction d'un nouveau cantonnement modulaire Place d'armes de Chamblon 21

Autres projets immobiliers 2025 22

Programme d'armement 2025

Dans le cadre du programme d'armement 2025, le Conseil fédéral demande des **crédits d'engagement** de 1,512 milliard de francs.

Conduite et mise en réseau

Projets	millions Fr.
Infrastructure informatique de la troupe (tranche 1)	**110**
Services numériques transversaux (tranche 1)	**72**
Environnement de test et d'intégration pour les TIC indispensables à l'engagement	**30**
Solutions de cryptage	**50**

Renseignement intégré et capteurs

Projets	millions Fr.
Radar passif pour la surveillance de l'espace aérien	**80**
Mini-drones (acquisition complémentaire)	**30**

Effet contre des cibles au sol

Projets	millions Fr.
Appui de feu indirect à moyenne distance	**850**
Remise en état du char 87 Leopard WE	**255**
Maintien de la valeur du char de dépannage 01	**35**

Les crédits d'engagement demandés tiennent compte des risques, du renchérissement et de la TVA.

Questions et réponses

Programme d'armement 2025

Infrastructure informatique de la troupe (tranche 1)

Investissement : 110 millions de francs

Les TIC en engagement – sécurité, robustesse et résilience numérique

L'armée doit pouvoir accomplir ses tâches simultanément dans plusieurs espaces d'opération (sol, air, cyberespace, espace électromagnétique, espace exoatmosphérique et espace de l'information). Elle doit pouvoir échanger des informations rapidement et en toute sécurité entre différents systèmes et niveaux de conduite, mais aussi avec les autorités civiles. Pour ce faire, un réseau numérique de capteurs, de décideurs et d'effecteurs est nécessaire. L'armée met en place un tel réseau, étape par étape. Cependant, l'échelon tactique (unité et corps de troupe) en est encore largement exclu, ce qui complique une compréhension commune de la situation et la conduite des formations.

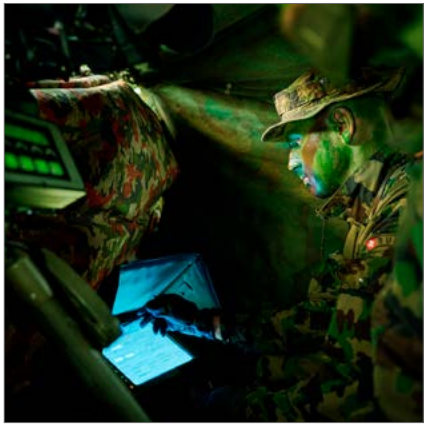

Afin de combler ces lacunes capacitaires, l'armée entend développer des systèmes informatiques qui pourront être utilisés en mouvement et en semi-stationnaire, dans toutes les formations jusqu'à l'échelon tactique. Ce développement permettra à la troupe d'agir rapidement et efficacement dans toutes les situations, et lui donnera un avantage sur un éventuel adversaire au niveau des informations, réduisant ainsi les risques à l'engagement. De plus, l'environnement système de l'armée sera simplifié et uniformisé, ce qui améliorera la cybersécurité.

Le projet d'armement Infrastructure informatique de la troupe vise à étendre les systèmes informatiques actuels à tous les niveaux de conduite. Il est prévu d'acquérir une infrastructure de base décentralisée qui sera principalement utilisée par la troupe, de manière autonome, mobile ou semi-stationnaire. Il s'agit entre autres d'ordinateurs, de serveurs, de composants réseau et de logiciels.

Services numériques transversaux (tranche 1)

Investissement : 72 millions de francs

Les TIC en engagement – sécurité, robustesse et résilience numérique

Afin de pouvoir échanger des données de manière rapide, sûre et standardisée entre les différents domaines spécialisés et niveaux de conduite, il est prévu de créer un réseau numérique intégrant les capteurs, les effecteurs et les décideurs par divers logiciels.

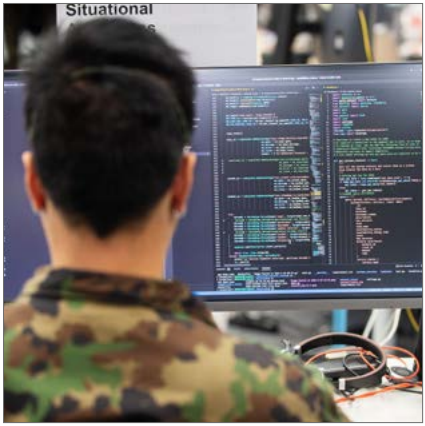

Les centres de calcul du DDPS et l'infrastructure informatique de la troupe fourniront à l'armée une plateforme standardisée pour les TIC. Celle-ci doit être complétée par des services transversaux. Il s'agit d'applications que toutes les formations et tous les états-majors peuvent utiliser sur leurs terminaux. Ces services permettent un échange rapide, sûr et standardisé de données et d'informations entre les différents niveaux de conduite et les espaces d'opération. Ils permettent aux utilisateurs d'échanger des données peu structurées et de communiquer au moyen du texte, de la voix et de l'image.

Le projet comprend le développement, l'acquisition et le déploiement de services touchant plusieurs domaines spécialisés et niveaux de conduite, ainsi que l'acquisition de licences. Les services couvrent une large palette d'applications. Ils servent par exemple à la communication audio, vidéo et textuelle ou permettent la recherche, l'analyse, la préparation et l'archivage de données. Contrairement aux services civils comparables, ils doivent répondre à des exigences accrues en matière de sécurité, de robustesse, de dégradabilité et d'interopérabilité.

De tels services n'existent pas aujourd'hui pour l'engagement à l'échelon tactique. Dans un premier temps, il s'agit donc de mettre à disposition des services appropriés pour les formations à disponibilité élevée et, à la fin des années 2020, un autre crédit d'engagement d'environ 35 millions de francs sera demandé pour équiper les autres formations.

Environnement de test et d'intégration pour les TIC indispensables à l'engagement

Investissement : 30 millions de francs

Les TIC en engagement – sécurité, robustesse et résilience numérique

Afin de pouvoir vérifier que les systèmes et applications indispensables à l'engagement peuvent interagir, l'armée dispose d'un environnement de test et d'intégration sur la place d'armes de Dübendorf. Celui-ci sera démantelé et recréé sur la place d'armes de Frauenfeld.

Un environnement de test et d'intégration destiné au Réseau de conduite suisse (l'infrastructure de base pour les communications de l'armée et du Réseau national de sécurité) se trouve sur la place d'armes de Dübendorf. Il s'agit d'une reproduction réduite à l'essentiel de l'infrastructure réelle, qui sert notamment à tester l'interaction des systèmes et des applications indispensables à l'engagement avec d'autres systèmes et applications. Elle sert aussi à tester et à préparer les mises à jour avant de les installer sur les systèmes réels. Les formations de milice utilisent par ailleurs cet environnement pour la formation et le perfectionnement.

Dans le cadre du développement de l'armée (DEVA), il a été décidé de concentrer la majeure partie de l'aide au commandement et de ses systèmes sur la place d'armes de Frauenfeld. En conséquence, l'environnement de test et d'intégration de Dübendorf sera démantelé et reconstruit là-bas.

Il est prévu de créer une infrastructure TIC modulaire qui tienne compte des différents besoins de test et d'intégration et des différents niveaux de classification. Afin que les tests puissent se poursuivre sans interruption pendant la mise en place, il est nécessaire de procéder temporairement à une exploitation en parallèle.

L'extension en cours de la place d'armes de Frauenfeld permet de mettre en place l'infrastructure de base du nouvel environnement de test et d'intégration. Le Parlement a approuvé cette construction dans le programme immobilier du DDPS 2020. Le crédit d'engagement demandé comprend donc l'acquisition de composants supplémentaires pour les TIC.

Solutions de cryptage

Investissement : 50 millions de francs

Les TIC en engagement – sécurité, robustesse et résilience numérique

Afin de garantir la sécurité du réseau numérique, les données doivent pouvoir être transmises chiffrées, il est prévu de remplacer la multitude de solutions de chiffrement de l'armée par un nombre raisonnable de procédés.

Le cryptage des données et des informations est essentiel pour la sécurité de l'information. Différents domaines de l'armée utilisent aujourd'hui une multitude de procédures de chiffrement différentes. Cette hétérogénéité nuit à la sécurité de l'information. De plus, certains procédés utilisés ne répondent plus aux exigences actuelles ou les appareils de remplacement ne sont plus fabriqués.

L'armée souhaite harmoniser le cryptage des données et des informations. Elle prévoit d'acquérir un nombre limité de solutions de cryptage standardisées pour tous les domaines de l'armée qui en ont besoin.

Avec le crédit d'engagement demandé, l'armée entend acquérir des solutions de cryptage de dernière génération, qui pourront être utilisées de manière fixe ou mobile. Afin d'accroître la sécurité de l'information, il est prévu de réduire le nombre de solutions de cryptage et de réglementer la gestion des clés. Le projet comprend l'acquisition du matériel et des logiciels nécessaires, la mise en service des nouveaux appareils de chiffrement et la mise hors service progressive des

Deux autres crédits de 30 millions de francs chacun sont prévus au début et au milieu des années 2030 pour la gestion du cycle de vie et le développement des solutions de cryptage.

Radar passif pour la surveillance de l'espace aérien

Investissement : 80 millions de francs

Engagement discret, rapide et concentré

Pour compléter l'image de la situation aérienne, il est prévu d'acquérir des radars passifs supplémentaires, plus difficiles à localiser que des radars actifs.

Les radars passifs sont particulièrement adaptés pour détecter des aéronefs qui émettent peu ou pas de rayonnement électromagnétique ou qui sont équipés d'une technologie furtive. Comme les radars passifs n'émettent pas de signaux, ils sont plus difficiles à détecter que les radars actifs. Cela constitue un avantage, notamment dans un conflit armé. En effet, dans la première phase d'une attaque, les radars détectables sont généralement des cibles prioritaires.

Le système de radar peut être placé à différents endroits sur le véhicule.

En 2021, en vue de développer ses capacités, l'armée a acheté un petit nombre de systèmes de radars passifs mobiles au moyen du crédit d'engagement destiné à l'équipement personnel et au matériel à renouveler (BER). Le crédit d'armement demandé vise maintenant à acquérir des systèmes supplémentaires afin de compléter l'image de la situation aérienne.

Alors que les radars actifs émettent des ondes électromagnétiques et analysent l'écho renvoyé, les radars passifs utilisent principalement les signaux émis par d'autres sources sans émettre eux-mêmes d'ondes électromagnétiques. Lorsqu'un aéronef se déplace dans le champ de rayonnement d'un émetteur, il réfléchit des signaux. Ces signaux réfléchis permettent aux radars passifs de détecter l'aéronef et de calculer sa trajectoire, même si ce dernier n'a que peu ou pas de rayonnement électromagnétique.

Les radars passifs à acquérir peuvent être installés en peu de temps et déplacés à volonté avec des moyens de transport légers déjà en service dans l'Armée suisse. Grâce à leur engagement flexible, les radars sont moins exposés que les installations fixes et peuvent être utilisés par des formations de milice. L'acquisition complémentaire de radars passifs et de moyens de transport légers permettra à l'armée d'accroître sa couverture de l'espace aérien tout en réduisant la vulnérabilité de ses propres moyens.

Mini-drones (acquisition complémentaire)

Investissement : 30 millions de francs

Reconnaissance efficace et sans délai jusqu'au niveau de la troupe

Quelques formations disposent de mini-drones pour l'exploration tactique de l'espace proche du sol. L'armée a d'abord acheté ces mini-drones en petite quantité et entend à présent en équiper davantage de formations.

Les formations de combat, d'exploration et d'appui de l'armée utilisent des mini drones pour surveiller des secteurs, reconnaître des complexes immobiliers, obtenir des renseignements ou explorer des zones sinistrées. Les premiers mini drones ont été acquis en 2019 au moyen du crédit d'engagement, mais seulement en petites quantités et à titre d'essai. L'armée souhaite maintenant équiper d'autres formations en procédant à une acquisition complémentaire des types de drones déjà déployés. Elle pourra ainsi combler une lacune capacitaire dans le domaine de l'acquisition de renseignements tactiques dans l'espace proche du sol.

L'achat d'une première flotte réduite de mini-drones a permis à l'armée de se doter d'une capacité d'acquisition de renseignements tactiques dans le domaine de la reconnaissance aérienne par l'image. Il est maintenant prévu d'acheter des produits appartenant à la même famille que les systèmes déjà déployés. L'armée pourra ainsi équiper d'autres formations des forces terrestres et améliorer ses systèmes, sur le plan tant quantitatif que qualitatif. En fin de compte, l'objectif de ce développement des capacités est d'intégrer les mini-drones dans le réseau intégré de capteurs, de renseignement, de conduite et d'action.

Appui de feu indirect à moyenne distance

Investissement : 850 millions de francs

Plus mobile et performant à l'engagement, plus efficace et précis au but

Afin d'améliorer l'effet contre les cibles au sol, l'armée souhaite acquérir un nouveau système d'artillerie à roues efficace à 50 kilomètres.

L'artillerie utilise l'obusier blindé M 109 de 15,5 cm comme système principal depuis plus de 50 ans pour fournir un appui de feu indirect à moyenne distance aux formations de combat. L'effet de ce système est aujourd'hui limité et n'atteint plus qu'une vingtaine de kilomètres. Le matériel est usé et la technologie obsolète. Comme les risques pour la sécurité et les coûts d'exploitation augmentent dans les mêmes proportions, l'obusier blindé doit être mis hors service.

L'armée a besoin d'un système d'artillerie à tubes monté sur roues compatible avec le futur système d'information intégré, de planification et de suivi de la situation. Il faudra un système efficace à 50 km, très mobile et présentant un haut niveau de protection. Le système retenu, l'AGM (Artillery Gun Module) de l'entreprise allemande KNDS monté sur le Piranha IV, remplit ces exigences.

Le volume d'acquisition est prévu pour couvrir les besoins de deux groupes d'artillerie, ce qui, en l'état actuel des connaissances, correspond aux futurs besoins de l'armée. Il comprend, outre le canon de 155 mm et le véhicule porteur, des moyens d'instruction et des moyens logistiques ad hoc, notamment pour le transport de munitions. L'acquisition portera aussi sur différents types de munitions pour l'instruction et l'engagement.

Le nouveau système d'artillerie possède de plus un rayon d'action et une cadence de tir supérieurs à ceux de l'obusier blindé M 109, de sorte qu'il n'est pas indispensable de remplacer intégralement la flotte actuelle de M 109.

Médiathèque

Remise en état du char 87 Leopard WE

Investissement: 255 millions de francs

Assurer la mobilité et renforcer l'effet en engagement

Des travaux de remise en état sont nécessaires sur la flotte de chars Leopard 2 en service.

Le char 87 Leopard a été déployé en 1987 dans les formations mécanisées de l'Armée suisse. L'armée demande un crédit d'engagement pour procéder aux travaux de remise en état nécessaires sur une partie des chars de combat ainsi que sur d'autres chars de la même famille. Il s'agit de réviser les boîtes de vitesses et de procéder à des modifications techniques d'une partie de la flotte, ce qui permettra d'accroître sa disponibilité. D'autres investissements seront toutefois nécessaires pour que l'ensemble de la flotte puisse continuer à être exploitée jusqu'à la fin de la durée d'utilisation prévue au milieu des années 2030.

La remise en état prévoit une révision des boîtes de vitesses sur une partie de la flotte de chars Leopard actuelle, à savoir le char 87 Leopard WE, le char du génie et de déminage et le char de dépannage 01. Au total, 80 boîtes de vitesses seront révisées et diverses pièces d'usure seront remplacées. En revanche, les chars de combat 87 Leopard A4 déjà mis hors service, qui n'ont pas fait l'objet d'un maintien de valeur, ne bénéficieront pas de ces mesures.

Il est également prévu de remplacer les calculateurs de conduite du tir et d'apporter des modifications techniques au système d'armement des chars de combat pour pouvoir tirer de nouvelles munitions polyvalentes. Les composants et les solutions utilisés par le groupe international d'exploitants du char Leopard sont pris en compte. Au sein de ce groupe, la Suisse échange régulièrement des informations avec d'autres pays utilisateurs et les milieux industriels afin de discuter d'améliorations et de développements.

Maintien de la valeur des chars de dépannage 01

Investissement : 35 millions de francs

Meilleure protection pendant l'engagement

Le char de dépannage 01 requiert des mesures de maintien de la valeur.

Les chars de dépannage servent à récupérer, sous protection, les chars de combat et les véhicules d'appui tombés en panne. Ils sont d'une grande importance pour la mobilité des formations mécanisées. Les chars de dépannage de l'Armée suisse ont été approuvés dans le cadre du programme d'armement 2001 et sont en service depuis 2006. Pour que l'armée puisse conserver sa capacité à récupérer des véhicules en panne sous protection, des modifications techniques sont nécessaires.

La capacité à récupérer des véhicules sous protection est essentielle pour la mobilité et l'engagement des formations mécanisées. Le char de dépannage 01 permet aux équipes de dépannage de remorquer des véhicules sans s'exposer à des risques inutiles. Un système de vision pour le conducteur est notamment utilisé dans ce contexte. Ce système doit être remplacé car il tombe souvent en panne et les pièces de rechange ne sont plus disponibles.

Un char de dépannage (à gauche) remorque un char 87 Leopard.

Le programme de maintien de la valeur envisagé prévoit l'installation d'une assistance à la marche arrière pour dépanner des véhicules sous protection. Celle-ci permettra à l'équipage d'avoir une visibilité totale, même en conditions de combat. En outre, il est nécessaire de remplacer différents composants du véhicule et de réviser les boîtes de vitesses.

Mise hors service des avions de combat F-5 Tiger

Leurs capteurs vétustes et l'armement lacunaire ne permettent plus d'utiliser les F-5 Tiger pour la protection de l'espace aérien. Dans un combat aérien contre un adversaire moderne, ceux-ci n'auraient aucune chance. Ils ne sont même plus adaptés pour jouer le rôle de cibles. Actuellement, l'armée dispose encore de 25 F-5 Tiger, dont sept ne sont plus en service. Quelques appareils sont utilisés par la Patrouille Suisse pour des démonstrations de voltige aérienne, engendrant des dépenses d'exploitation annuelles de quelque 28 millions de francs.

Le Conseil fédéral avait déjà demandé la mise hors service des F-5 Tiger dans le message sur l'armée 2022, mais le Parlement s'y était opposé. Toutefois, en juin et en décembre 2024, le Conseil national et le Conseil des États ont manifesté leur volonté de mettre fin à l'utilisation des F-5 Tiger. Par conséquent, le Conseil fédéral demande une nouvelle fois la mise hors service des F 5 Tiger. Le service de vol devra cesser au plus tard fin 2027.

Questions et réponses
Mise hors service F-5 Tiger

Programme immobilier du DDPS 2025

Dans le cadre du programme immobilier du DDPS 2025, le Conseil fédéral demande des crédits d'engagement de 185 millions de francs.

	millions Fr.
Crédit d'engagement	
Construction d'un nouveau centre médical régional (CMR) Place d'armes de Monteceneri	21
Construction d'un nouveau cantonnement modulaire Place d'armes de Chamblon	24
Autres projets immobiliers 2025	140

Les crédits d'engagement demandés incluent la TVA et un poste répercutant l'incertitude des coûts, qui comprend le renchérissement et une part de risque calculée en fonction de l'avancement du projet.

Questions et réponses
Programme immobilier du DDPS 2025

Construction d'un nouveau centre médical régional Place d'armes de Monteceneri

Investissement : 21 millions de francs

Il est prévu de construire un centre médical régional sur la place d'armes de Monteceneri. À l'avenir, la prise en charge médicale stationnaire des régions italophones se fera sur un seul site et non plus trois.

Dans la partie italophone du pays, la prise en charge médicale stationnaire et ambulatoire des militaires se fait actuellement à Monteceneri, à Airolo et à Isone. Les infrastructures sanitaires des deux premiers emplacements cités ne correspondent plus aux exigences réglementaires. Le service ambulatoire d'Isone, en revanche, a été mis à niveau lors de la rénovation de la caserne entre 2019 et 2022.

Le concept de service sanitaire prévoit, pour la partie italophone du pays, de centraliser la prise en charge médicale stationnaire au CMR de Monteceneri dans une optique d'économie des coûts et des ressources. Cet emplacement a été retenu en raison de sa situation centrale et de son accès facile à l'intérieur de la zone desservie. Le service stationnaire d'Airolo sera quant à lui transformé en service ambulatoire.

Mesures de protection de l'environnement

Le nouveau bâtiment répondra à la norme Minergie P-ECO. Une installation photovoltaïque d'une superficie totale de 265 m^2 est prévue sur le toit. Elle produira 63 MWh par an, ce qui correspond à la consommation de 16 ménages environ et à un degré d'autosuffisance énergétique sur le site d'environ 1,4%. Le bâtiment sera raccordé à un réseau local de chauffage à distance.

Construction d'un nouveau cantonnement modulaire Place d'armes de Chamblon

Investissement : 24 millions de francs

Il est prévu d'installer un cantonnement modulaire mobile sur la place d'armes de Chamblon afin d'accroître la capacité d'hébergement de la troupe.

La place d'armes de Chamblon est utilisée pour l'instruction de l'infanterie. L'école d'hôpital 41 de Moudon y sera en outre déplacée d'ici la fin de l'année 2027 au plus tard. Le nombre de recrues qui y effectueront leur instruction de base augmentera donc ces prochaines années de sorte que l'infrastructure existante, prévue pour accueillir 840 militaires, ne sera plus suffisante. L'armée propose un cantonnement modulaire, car les effectifs sont susceptibles d'évoluer à l'avenir. Un tel cantonnement peut être démonté et remonté à un autre emplacement en fonction des besoins.

Le projet pilote proposé prévoit la construction de cantonnements pour 360 militaires supplémentaires. Ce type d'hébergement est plus vite construit qu'un bâtiment conventionnel et offre une grande flexibilité. Si cette solution fait ses preuves, elle pourrait être mise en œuvre sur d'autres places d'armes.

Mesures de protection de l'environnement

Les nouveaux bâtiments seront construits selon la norme Minergie. Une installation photovoltaïque d'une superficie totale de 640 m^2 est prévue sur le toit. Elle produira 143 MWh par an, ce qui correspond à la consommation de 36 ménages environ et à un degré d'autosuffisance énergétique sur le site d'environ 6,7%. Une pompe à chaleur à air sera installée pour le chauffage ; elle fonctionnera entre autres au moyen de l'énergie renouvelable produite par l'installation photovoltaïque.

Autres projets immobiliers 2025

Investissement : 140 millions de francs

Les autres projets immobiliers 2025 entraînent des dépenses inférieures à 10 millions de francs par projet.

Études et études de projets

40 millions de francs Les études et les études de projets permettent de planifier de futurs programmes immobiliers. Elles comprennent toutes les prestations dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie et de la planification spécialisée – de l'étude de faisabilité au projet de construction, devis inclus. Elles servent aussi à estimer le montant des crédits d'engagement à demander.

Aménagements

17 millions de francs Cette partie du crédit d'engagement est consacrée aux aménagements mineurs et, dans une moindre mesure, aux achats immobiliers. L'armée n'y recourt que lorsqu'elle souhaite réaffecter des bâtiments, si un redimensionnement s'impose ou si elle a besoin de place pour du nouveau matériel d'armement.

Mesures de maintien de la valeur

73 millions de francs Des mesures de maintien de la valeur des biens immobiliers sont nécessaires pour en garantir le fonctionnement, les moderniser, les mettre en conformité avec la loi, procéder à des rénovations énergétiques ou ajouter des installations photovoltaïques. De nouveaux bâtiments sont construits lorsque des raisons économiques ou techniques s'opposent à une remise en état. Les mesures de maintien de la valeur ou les rénovations d'un coût supérieur à 10 millions de francs sont demandées dans des crédits d'engagement distincts.

Autres usages

10 millions de francs Cette partie du crédit d'engagement est utilisée pour des aménagements spécifiques, des équipements d'exploitation fixes et du mobilier dans des ouvrages loués, pour des contributions aux investissements visant à rénover des infrastructures utilisées par l'armée et par des tiers telles que routes ou remontées mécaniques, pour la couverture des charges supplémentaires découlant du renchérissement lors de la réalisation d'autres projets du présent programme immobilier et pour des dommages non assurés à des constructions ou à des installations du DDPS.

Impressum:

Publication
Groupement Défense, février 2025

Rédaction
Communication Défense

Prémédia
Centre des médias numériques de l'armée MNA
81.002 f 02.2025

Photos
© DDPS

Internet
Autres informations et message sur l'armée 2025
https://www.vtg.admin.ch/fr/message-sur-larmee-2025